



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

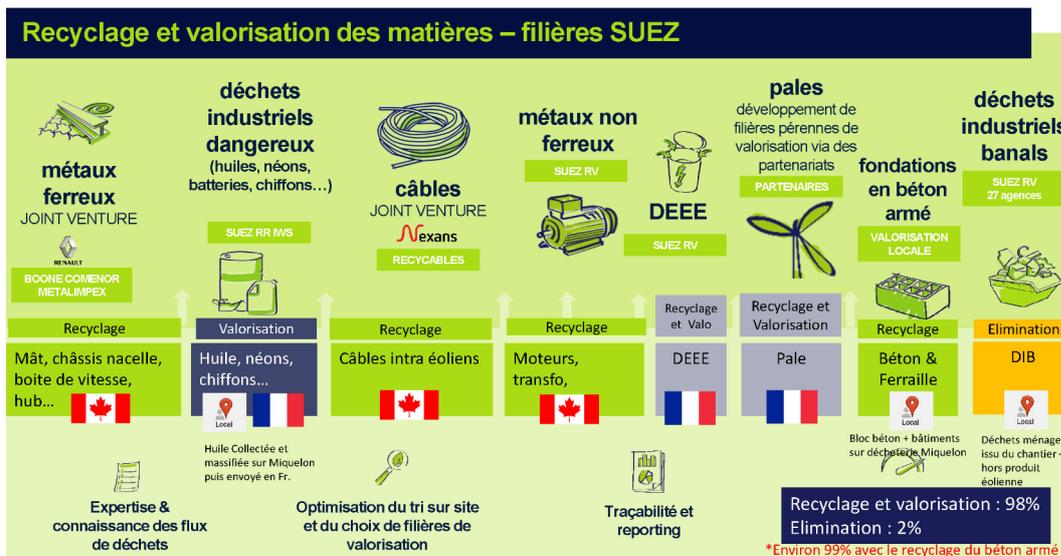
Démantèlement du parc éolien de Miquelon

Saint-Pierre, le 5 juillet 2021

Le parc éolien de Miquelon, installé dans les années 2000, est à l'arrêt depuis 2014. Afin d'assurer une remise en état du site, comme le prévoit le Code de l'environnement, l'exploitant Total-Quadran va procéder au démantèlement des éoliennes. Cette opération de déconstruction des installations sera conduite par une société nationale et des entreprises locales.

Ce chantier débutera dans les tout prochains jours et devrait se terminer fin août 2021.

La majorité des déchets résultant de la déconstruction des 10 éoliennes, du mat de mesure et du local technique sera expédiée par conteneurs maritimes dans différents sites canadiens et européens pour être valorisée. Aucune pollution résiduelle ne restera sur l'archipel.



Source : Total-Quadran

Un retour d'expérience sur les problèmes rencontrés dans l'exploitation des éoliennes de Miquelon sera conduit, afin d'en tirer des enseignements pour la conduite des futurs projets, le potentiel éolien de l'archipel ayant été confirmé par une étude de gisement réalisée en 2019.

Dans le cadre du développement de sources d'énergies renouvelables de l'Archipel prévu par la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), des études complémentaires devront être entreprises pour étudier la possibilité d'implanter de nouvelles éoliennes plus performantes, sur la base de l'étude de gisement éolien réalisée en 2019.

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon